



LES ÉTAPES POUR UN RACCORDEMENT RÉUSSI

AVANT L'INTERVENTION DU TECHNICIEN

1

Je choisis où sera installée ma prise terminale optique (PTO) dans une zone proche d'une prise électrique et de préférence proche de la télévision à l'intérieur de mon logement.

2

Je réfléchis au cheminement possible du câble optique jusqu'à l'emplacement de la prise terminale optique dans mon logement : en apparent, collé ou agrafé, sous une goulotte, dans une plinthe...

Le technicien pourra également me conseiller lors de sa venue.

3

Dans la mesure du possible, j'identifie le cheminement existant (en aérien : élagage réalisé, en souterrain : fourreaux non obstrués) de ma ligne téléphonique cuivre pour faciliter l'intervention du technicien.

Élagage



Fourreau endommagé



PENDANT L'INTERVENTION DU TECHNICIEN

1

Je suis joignable et présent pendant toute la durée de l'intervention.

2

Le technicien doit s'identifier : par sa carte professionnelle par la société et l'opérateur avec qui il est en relation.

3

Je déplace les meubles pouvant gêner, protège les sols si besoin et écarte les objets fragiles.

4

Je partage avec le technicien les éléments que j'ai préparés.

5

Le perçage de façade est à la charge du propriétaire.



Vous ne devez en aucun cas vous aider du câble téléphonique pour tirer le câble de fibre optique et encore moins le retirer.

APRÈS L'INTERVENTION DU TECHNICIEN

1

Je vérifie que la connexion internet est opérationnelle et que les appareils fonctionnent.

2

Le technicien a nettoyé les zones de travail. Je notifie toute anomalie à mon opérateur.



Mon opérateur est mon seul interlocuteur.

LA FIBRE POUR TOUS ! COMMENT SE RACCORDER AU RÉSEAU ?

4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit

1

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

- Connectez-vous au site d'éligibilité : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.
- Remplissez le formulaire à votre disposition, si besoin.

2

CHOISIR UN OPÉRATEUR

- Pour souscrire une offre, contactez l'opérateur de votre choix présent sur le réseau. www.ardechedromenumerique.fr/page/particuliers-operateur-public
- Une fois l'abonnement validé, votre opérateur effectuera le raccordement de votre domicile.
- Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.

3

INTERVENTION DU TECHNICIEN

- Avant le jour de l'intervention, veillez à bien avoir réalisé les travaux éventuels pour permettre le passage de la fibre sur votre terrain (voir recto).
- Le technicien réalise le raccordement.

4

PROFITEZ DE LA FIBRE !

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !



UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU PUBLIC ADN ? ÉLIGIBILITÉ ADRESSE RACCORDEMENT...

04 82 48 00 18

PRIX D'UN APPEL LOCAL

www.ardechedromenumerique.fr/faq



Ardèche
LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Avec la participation
de l'exploitant du réseau :



ADTiM FTTH
Groupe Axione
DÉLÉGATAIRE DU
RÉSEAU PUBLIC **adn**